



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL **RSE BRETAGNE 26000**

TÉMOIN DE L'ENGAGEMENT DE LA **CONSERVERIE GONIDEC**
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le présent certificat est décerné ce jour à la **CONSERVERIE GONIDEC** à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès par le Comité de Labellisation Bretagne 26000. Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité RSE réalisée par RSEVAL, que les engagements pris sur 48 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Responsabilité Sociétale sur cette période.

Le présent certificat est délivré à la **CONSERVERIE GONIDEC** pour une durée de 48 mois, soit jusqu'au 08/07/2029, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre des engagements de progrès annoncés après une période de 24 mois à compter de ce jour.

Fait à Brest, le 08/07/2025

Le Président de Produit en Bretagne
M. Jean COISNON

Le représentant du Comité de Labellisation
M. Frédéric LEREBOUR

BRETAGNE 26000, PREMIER LABEL RSE TERRITORIAL